Procès-Verbal SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 9 octobre 2026

Le Conseil Municipal de Champclause régulièrement convoqué le 3 octobre 2026 par Monsieur Emmanuel Palhier, Maire de la Commune s'est réuni le vendredi 9 octobre 2026 à 20 heures en Mairie - salle du Pôle Communal de Boussoulet.

Membres présents :

PALHIER Emmanuel,	ARGAUD Anne-Marie,	MAISONNY Frédéric,
CLOT Guillaume,	GRAND Mickaël,	SORTAIS Jean-Luc,
GENEST Jean-François,	MACHABERT Marine,	

Absent et excusé : Julie ROUBIN donne pouvoir à Marine MACHABERT

GRIGNION Julie – Nathalie LIOGIER

Secrétaire de séance : Anne-Marie ARGAUD

Administratif présent : Anaïs DARNE

Ouverture de l'ordre du jour :

Préparation cérémonie du 11 Novembre :

La cérémonie du 11 Novembre, se déroulera à Champclause le 15 novembre 2026 à 10h30.

Préparation repas des ainés :

La date retenue pour le repas des ainés est le 06/12/2026.

Lancement appel d'offre travaux Eglise :

Les appels d'offres seront lancés dès que quelques points seront éclaircis :

- La présence ou non de chauves-souris dans le clocher (si oui, éclairage clocher à modifier)
- Cable électrique à passer à l'intérieur avant rejointoiement.

CAP 43 : Délibération à prendre pour 26000€ sera destiné aux travaux de l'Eglise

Enfouissement Faussimagne :

La mairie va contacter Mr Bonnet pour faire une étude

Petits travaux d'entretien :

- Infiltration Eglise de Champclause : un devis va être demandé aux Ets Argaud afin de trouver une solution pour évacuer l'eau lors des violents orages.

- Contact va être pris avec l'entreprise Pommier, pour élagage arbres Champclause, coté salle communale.

- refaire la peinture des fenêtres de la salle communale, refaire 2 volets, et revernir le bardage bois.

- mur mairie, extérieur, voir si rejointoiement ou crépis.

- Nettoyage derrière l'Eglise de Boussoulet.

Bornage parcelle :

Le bornage des parcelles 837 et 841 sera effectué par Mr Gonachon, géomètre.

Une proposition de vente à été faite à Mme Arsac Martine (partie communale située entre les parcelles 379 et 378).

Recensement de la population :

Contact va être pris avec une personne afin d'effectué le recensement en début d'année 2027.

Règlement de reboisement :

Une réflexion va être menée, afin de protéger au maximum les habitations en cas d'incendie et donc une éventuelle étude du règlement de boisement est en cours d'examen.

Délibérations :

- Vente ONF : une éclaircie sera effectuée sur des parcelles à Montival, Champ de Pin et Montvert pour un montant entre 10000 et 15000€
- Délégations au maire : le document sera repris tel que demandé.
- Une délibération sera prise pour le paiement par la commune des taxes foncières des biens de section.
- Désignation de Mr Clos Guillaume comme correspondant défense et incendie /secours.

Fin de la séance à 22h15

Le Maire

Emmanuel PALHIER

MAIRIE DE CHAMPAGNAC Haute-Loire

La secrétaire de séance

ARGAUD Anne-Marie